

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 Mars 2022



Date de convocation : 22 Mars 2022

**PRÉSENTS** : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, VINET Monique, CHARRIER Pascal, SAGOT Judith, BERLAND Benoît, BAUDOUIN Annick, BIROT Serge, CLAUDE Georges, FROMAGET Christine, PELLETIER Nadège, DEME Isabelle, SOUCHARD David, BRUNET Xavier.

**EXCUSÉS** : CHOLLET Corinne, BRETON Patricia, COURSEAU Hélène, FLAHAUT Anne-Sophie, MELLANGER Gaëlle, BERLAND Guillaume, THIBAUD Florian, PICORON Etienne.

**Secrétaire de séance** : VINET Monique

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 Février 2022.
2. PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ces délégations.
3. DECIDE de fixer les tarifs des produits qui y seront proposés à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, comme suit :
  - Baguette longue = 0,92 €
  - Baguette St Michel = 1,08 €
  - Baguette Mélusine = 1,08 €
  - Pain long = 1,25 €
  - Boule farinée tranchée = 1,45 €
  - Pain complet Bio tranché = 1,90 €
  - Croissant au beurre = 1,05 €
  - Pain au chocolat = 1,05 €
4. AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le SyDEV pour les travaux neufs d'éclairage public de la Rue de la Barque pour un montant de participation communale à hauteur de 28 949,00 €.
5. AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention de délégation de compétences entre la Région et notre commune en tant qu'Autorité Organisatrice de second rang pour le Transport scolaire qui prolonge de 12 mois la durée des marchés de transports scolaire sur le territoire vendéen.

6. AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention avec Vendée Eau pour l'extension du réseau d'eau potable nécessaire pour la nouvelle école publique pour un montant de 4 251,20 € TTC.
7. ACCEPTE les avenants aux conventions de mise à disposition pour les deux ATSEM, agents de la commune de Montreuil en poste à l'école site de Montreuil pour 24 heures par semaine d'école chacune pour l'année scolaire 2021/2022 et qui permettra la refacturation dans le cas d'un passage à demi-traitement des ATSEM pour des absences au-delà de 90 jours.
8. APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget annexe du local commercial.
9. APPROUVE le compte administratif 2021 du budget annexe du local commercial :
  - la section de fonctionnement présente un excédent de 35 258,93 €
  - la section d'investissement présente un excédent de 10 396,64 €
10. VOTE le budget annexe 2022 du local commercial en fonctionnement pour 41 258,93 € et en investissement pour 106 000,00 €.
11. APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget annexe de la Salle des 4 Vents.
12. APPROUVE le compte administratif 2021 du budget annexe de la Salle des 4 Vents :
  - la section de fonctionnement présente un excédent de 3 754,05 €.
13. VOTE le budget annexe 2022 de la Salle des 4 Vents en fonctionnement pour 45 400,00 €.
14. VOTE le budget annexe 2022 du lotissement Les Portes du Marais en fonctionnement pour 50 010,00 € et en investissement pour 50 000,00 €.
15. APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget général de la Commune.
16. APPROUVE le compte administratif 2021 du budget général de la Commune :
  - la section de fonctionnement présente un excédent de 1 207 489,32 €
  - la section d'investissement présente un déficit de 191 373,04 €
17. DECIDE d'affecter les résultats de la section de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget général comme suit : article 1068 (Recette d'investissement) = + 191 373,04 € et Report au 002 (Recette de fonctionnement = + 1 016 116,28 €).
18. VOTE (deux abstentions : Isabelle DEME et Xavier BRUNET / un contre : Nadège PELLETIER) une augmentation de 2% pour les taux d'imposition pour 2022 comme suit :
  - Taxe foncière bâti = 35,11% et
  - Taxe foncière non-bâti = 46,58%.

19. VOTE le budget primitif 2022 de la Commune en fonctionnement pour 2 195 602,28 € et en investissement pour 3 389 528,11 €.

QUESTIONS DIVERSES :

- Prochain Conseil Municipal
  - Le Mardi 26 Avril 2022 à 20h30
  - Le Mardi 31 Mai 2022 à 20h30
  - Le Mardi 28 Juin 2022 à 20h30

Fait à Doix lès Fontaines, le 1<sup>er</sup> Avril 2022  
Le Maire,  
Lionel PAGEAUD

